

COMMUNIQUE DE PRESSE

Orsay, le 13 juillet 2016

Relevé de décisions du Conseil d'administration de l'Etablissement public d'aménagement Paris-Saclay

Lors de sa séance du jeudi 30 juin 2016, le Conseil d'administration de l'Etablissement public d'aménagement Paris-Saclay a adopté les décisions suivantes :

Mise en place des commissions « développement économique » et « environnement et urbanisme » et élection de leur vice-président

Aux côtés de Valérie Péresse, présidente du Conseil d'administration de l'Etablissement public d'aménagement Paris-Saclay et de Paul Delduc, 1^{er} vice-président, directeur général de l'Aménagement, du Logement et de la Nature au ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer :

- Vincent Delahaye, 2^{ème} vice-président, sénateur- maire de Massy, 1^{er} vice-président à la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, a été élu président de la commission « développement économique » ;
- François de Mazières, 3^{ème} vice-président, député-maire de Versailles, président de la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc, a été élu président de la commission « environnement et urbanisme ».

Ces commissions ont pour vocation d'éclairer le Conseil d'administration sur les grandes orientations économiques, environnementales et urbaines, et de lui proposer des plans d'actions au bénéfice du rayonnement du projet scientifique, économique et urbain de l'opération d'intérêt national Paris-Saclay.

Mise en œuvre de la stratégie de développement économique de Paris-Saclay

L'Etablissement public Paris-Saclay a été créé en 2010. Il s'est consacré pendant ces six premières années à structurer le projet de campus urbain pour permettre l'accueil du pôle scientifique et de recherche de l'Université Paris-Saclay financé par les investissements d'avenir afin d'accueillir les écoles, les laboratoires et les établissements universitaires. Concomitamment, il a engagé le développement urbain pour doter le territoire des équipements et des logements nécessaires au bien vivre.

Aujourd'hui, l'Etablissement public d'aménagement accélère sa démarche de développement économique et international en collaboration avec tous les acteurs du territoire : Université Paris-Saclay, collectivités, chambres économiques, entreprises, start-up, etc, afin de faire de Paris-Saclay, 3^{ème} zone d'emploi des cadres en France (étude APEC de mars 2015), un acteur majeur du renouveau industriel de la France.

Prise d'initiative de la zone d'aménagement concertée Corbeville sur les communes d'Orsay et Saclay

Situé entre le quartier Polytechnique et le quartier de Moulon, Corbeville, d'une surface 94 hectares, fera l'articulation urbaine entre les deux et finalisera le Campus urbain. Les objectifs de son aménagement sont les suivants :

- créer un quartier de logements éco-innovant, d'activités économiques, de commerces, de services, et d'équipements publics, notamment sportifs, etc, ouvert sur les paysages de la zone de protection naturelle, agricole et forestière tout en les respectant ;

- réaliser un aménagement exemplaire en termes de développement durable (espaces agricoles, lisière, rigole, coteaux boisés, biodiversité et gestion de l'eau) et de valorisation du patrimoine (Château).

Afin de recueillir l'expertise d'usage du public le plus large, une concertation sera organisée avec des réunions publiques et la mise en place d'un registre dématérialisé sur le site internet de l'Etablissement public d'aménagement Paris-Saclay.

Contacts presse :

Agence Manifeste / Lorraine Froment
lorraine.froment@manifeste.fr – 01 55 34 99 87

EPA Paris-Saclay / Emilie Naouri
emilie.naouri@oin-paris-saclay.fr – 01 64 54 26 78

CONTACTS PRESSE

Établissement public d'aménagement Paris-Saclay

6 boulevard Dubreuil
91400 Orsay
www.epaps.fr

Agence Manifeste

Lorraine Froment
lorraine.froment@manifeste.fr
01 55 34 99 87

EPA Paris-Saclay

Emilie Naouri
emilie.naouri@oin-paris-saclay.fr
01 64 54 26 78



À PROPOS DE L'EPA PARIS-SACLAY

L'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay impulse et coordonne le développement du pôle scientifique et technologique du plateau de Saclay, ainsi que son rayonnement économique international. Il est aménageur de zones d'aménagement concerté dans le périmètre de l'Opération d'intérêt national.

Paris-Saclay est un territoire majeur de développement et d'innovation qui s'appuie sur :

- *L'Université Paris-Saclay représentant une concentration scientifique exceptionnelle par son ampleur, sa diversité disciplinaire et son niveau d'excellence ;*
- *Une dynamique d'innovation à l'œuvre dans plusieurs secteurs d'activités stratégiques au service de la croissance et de la création d'emplois ;*
- *Des pôles urbains existants et une zone naturelle et agricole protégée accompagnés des services innovants et des nouvelles technologies ;*
- *La ligne 18 du métro automatique du Grand Paris qui reliera Orly à Versailles en 2024.*

Le projet opérationnel est aujourd'hui mis en œuvre dans les deux quartiers de l'École polytechnique et de Moulon avec :

- *84 700 m² de projets livrés (EDF Lab Campus, EDF Lab R&D, Extension des laboratoires de l'École polytechnique)*
- *350 674 m² de chantiers sont en cours ou en passe d'être lancés*
- *55 890 m² sont attribués*
- *231 000 m² sont en cours de consultation*
- *39 400 m² sont à l'étude*

Sur le campus urbain, le projet comprend 168 000 m² de logements étudiants et 380 000 m² de logements familiaux. Le Conseil d'administration de l'Etablissement public ayant pris l'initiative de deux zones d'aménagement concerté sur les périmètres de Satory-Ouest à Versailles et Boubas-Louise Michel à Trappes, elles feront l'objet d'études et de concertation avec le public pendant toute l'année 2016.